puis dix-huit ans, en aient fait leur drapeau. Il est d'origine royaliste. Ce sont les défenseurs de Louis XVI qui en proclamèrent le principe, lorsqu'ils voulurent en appeler à la conscience populaire de l'inique et sanglante justice de la Convention. Plus tard, après la révolution de 1830, il redevint la formule de protestation des légitimistes, et la *Gazette de France* s'en était fait une devise. »

M. Paul de Cassagnac blâme M. Sadi-Carnot d'avoir fait son voyage :

« Il y a des gens qu'il ne faut pas sortir et qui ne sauraient mieux faire que de rester à la maison, dit le directeur de l'*Autorité*.

» M. Carnot est du nombre. A qui doit-il, en effet, sa fortune ?

» D'abord, à un concours fortuit de circonstances qui l'ont fait nommer, pour éviter soit M. de Freycinet, soit M. Ferry.

» Personne ne songeait à lui.

» Ministre incapable, député sans talent, ingénieur sans valeur, il était né, s'était développé, devait s'éteindre dans la plus méritée des médiocrités.

» Et, parce qu'il a servi de bouche-trou, on éprouve le besoin de faire circuler ce personnage en pain d'épices, à travers les départements, imaginant que cela rétablira le prestige quis'évanouit tous les jours, d'une République agonisante?

» Si encore il devait sa situation à un mérite quelconque, on pourrait espérer que la démocratie française saluerait avec enthousiasme un de ses glorieux enfants.

» Grand orateur, grand homme d'Etat, homme de génie, il eût rayonné de toute son autorité personnelle et fait quelque bien aux fonctions qu'il occupe.

» Mais par lui-même, il n'est rien, ne vaut rien, ne signifie rien, et on exhibe en lui, la plus prodigieuse des nullités nationales.

» Imagine-t-on alors que ce sont les fonctions qui l'élèvent aux yeux des populations, du moment où il n'est pas capable de rehausser ces fonctions, par sa personnalité rayonnante ?

» Ce serait encore une naïveté de la part de ceux qui lui conseillèrent ce maladroit déplacement.

» Le titre de Président de la République, après avoir été défloré par Grévy et sa bande, n'est plus un titre qui se recommande aux respects de la population.»

Les concentrations de troupes russes

LE GÉNÉRAL GOURKO INTERVIEWÉ

Voilà qu'il est de nouveau question de dislocations de troupes russes, de concentrations dans l'ancien royaume de Pologne.

Un correspondant du *Matin* est allé interviewer le général Gourko. Nous donnons son intéressant récit :

« Sitôt que je *fus* introduis auprès de lui par l'un de ses aides de camp, M. le capitaine prince Wolkouski, un très aimable officier dont je m'honore d'être l'ami, le général me dit à brûle-pourpoint :

» — Eh bien ! croyez-vous à la guerre?

» — Mais, excellence, c'est plutôt à vous qu'il conviendrait de répondre à cette question.

» — Oh ! qu'à cela ne tienne, je n'y vois aucun inconvénient ; je désire toutefois vous en poser une seconde, à laquelle il vous sera plus aisé de répondre : La France est-elle à la guerre « pour son compte » ?

» — Je ne le crois pas, excellence.

» — La Russie non plus. Je ne sais vraiment pas quelle fièvre d'informations erronées sévit en Europe ; vous voyez par vous-même combien peu ces bruits de guerre nous émeuvent. Si nos forteresses sont maintenant en état, ce que je me plais d'ailleurs à déclarer bien haut, voyez-vous que nos troupes aient été, je ne dirai pas quintuplées mais simplement augmentées depuis votre dernier voyage, il y a trois ans ?

» — Non, excellence, et je vous avoue en avoir été fort surpris.

» — Eh bien ! prenez cela comme diapason.

» N'allez pas induire de mon langage que la guerre soit loin de nous : il ne faut répondre de rien; mais confessez qu'il y a de grosses chances pour que nous ne la supposions pas tout à fait proche, imminente, à quelques mois près.

» Je vous toucherai tout à l'heure un mot des prétendues concentrations que je connaissais par les journaux et dont vous m'avez parlé. Laissez-moi auparavant vous dire que celui qui déclarerait la guerre assumerait une terrible responsabilité, et cette responsabilité j'ai beau regarder la carte d'Europe, je ne vois pas qui l'assumerait présentement.

» Je suis soldat : la guerre ne m'effraie donc pas, au contraire peut-être. J'estime cependant qu'il est passé le temps où elle se déclarait d'un *cœur léger*.

» Car enfin, à considérer les choses froidement, quelle est la puissance, en Europe, qui, la guerre éclatant, n'y prendrait point part ? Je risque une exception pour le Portugal, et encore... il a peut-être des appétits, le Portugal !

» A prendre les choses au simple, en cas de guerre, nous savons, nous autres Russes, ce qui nous attend, quels sont les « gros morceaux » qui nous échoient, sans compter les petits satellites susceptibles d'entrer dans sa partie.

» Si vous admettez — et je me plais à l'espérer que la neutralité française ne soit pas acquise à la triple alliance, vous n'ignorez point quels sont vos partenaires.

» Vous êtes fixés désormais sur le compte de l'Italie. Ce n'est pas là, mon Dieu, un morceau bien dur à digérer. L'Italie seule, comment dirais-je bien ? c'est une *ventouse*; mais supposez qu'un troisième larron, votre ancienne alliée de Crimée, l'Angleterre enfin, lui prête sa flotte, ce n'est plus du tout une *ventouse*.

» Et qui donc pourrait aujourd'hui répondre de la neutralité de l'Angleterre.

» Vous le voyez, il y a là à réfléchir pour tout le monde.

» Parlons un peu des *concentrations* maintenant.

» *Nous n'avons pas concentré de nouvelles troupes en Pologne*, parce que nous n'attaquerons à aucun prix d'abord, parce que nous ne voyons pas la guerre immédiate ensuite.

» Qu'on raconte ce que l'on voudra dans les feuilles, cela nous laisse froids ; nous n'avons rien fait pour exciter autant d'alarme.

» Et si, contre toute attente, nous étions attaqués du jour au lendemain, sachez bien que la Russie est assez riche pour se payer le luxe d'un certain nombre de défaites sans que ses forces soient entamées, sans que le moral du soldat en soit atteint.

» J'en réponds comme de moi. »

L'AGITATION BOULANGISTE

La démission des députés de Paris

Paris, 30 avril. — M. Camille Dreyfus, le député-directeur de la *Nation*, écrit :

« Une fois pour toutes, je réponds à la *Lanterne* qu'elle n'a ni titres ni qualités pour faire des injonctions aux députés de Paris.

» Mais, puisqu'elle insiste, je donnerai ma démission de député à deux conditions :

» 1° Le général acceptera le défi d'Anatole de la *Forge* ;

» 2° J'aurai pour concurrent M. Eugène Mayer, de la *Lanterne* et de la *Réforme financière*.

» Ce sera toujours un moyen de rigoler un brin. »

Le Boulangisme et M. Lenoël

Le paroxysme de terreur boulangiste auquel est arrivé le Sénat, aujourd'hui, est dû au fait suivant.

M. Lenoël, sénateur de la Manche, passant rue de Seine en se rendant au Luxembourg avisa une marchande de quatre saisons dont la voiture, pleine d'œillets rouges était entourée de jeunes gens qui en faisaient ample provision.

— Mais vous n'en aurez pas assez? aurait dit un de ces jeunes gens à la brave femme...

— Dame! monsieur, je ne savais pas que ça serait pour aujourd'hui.

Effarement de M. Lenoël à ces mots ; l'honorable sénateur arrive, tout ému dans la salle des bustes où il raconte l'histoire à ses collègues et aux journalistes présents.

Le Sénat en tremble encore!

Le nom du général Boulanger biffé de l'« Annuaire de l'armée »

On lit dans la *Cocarde* :

« L'*Annuaire spécial de l'Etat-major général de l'armée* vient de paraitre. On y cherche vainement le nom du futur commandant en chef des armées françaises. Le Ramollogeret a eu soin, avant de quitter le ministère, de le faire rayer de l'Annuaire.

» Le général Boulanger ne figure pas parmi les généraux en retraite.

» Vraiment, cela est trop fort. Qu'en pense M. de Freycinet ?»

Si le fait est exact, il y a, en effet, de quoi surprendre, puisque la situation du général Boulanger est nettement définie par les règlements.

Le Moniteur du général

Les amis du général estiment que, depuis qu'il a publié son programme, qui a fait de lui le représentant d'un nouveau parti en France, et en présence des attaques dont ce programme est l'objet et qui en dénaturent le sens et la portée ; il est indispensable que le député du Nord ait un journal à lui pour exposer et défendre ses idées. Ce journal, de la fondation duquel il a été déjà parlé paraîtra très probablement d'ici à peu de jours.

Les fonds en sont faits, son titre est arrêté, sa rédaction est organisée, et il disposera d'un local tout à fait convenable, non pas seulement pour son impression et sa rédaction à domicile, mais encore pour les manifestations qui pourront se produire en faveur de son patron, le général Boulanger.

C'est, en effet, place Valois, dans la maison autrefois occupée par l'ancien journal fondé par M. E. de Girardin et dont la nouvelle feuille reprend, dit-on, le titre, que seraient installés l'imprimerie et les bureaux du journal, dont M Laguerre serait le directeur et le rédacteur en chef.

LA FLEUR DU GÉNÉRAL

L'œillet est entré dans l'actualité. Depuis le dîner du café Riche, devenu historique, non pas seulement par l'arrestation de quelques députés et d'un patriote, mais aussi par les déclarations du général Boulanger, on ne parle plus que de l'œillet. Il y a même des gens qui en portent à leur boutonnière.

L'œillet, nous ne parlons, bien entendu, que de l'œillet rouge, revisionniste, est, on le sait, la fleur favorite du général Boulanger, comme le blenet était la fleur préférée de l'empereur Guillaume, la violette celle de l'empereur Frédéric et, aussi, en dépit d'Alphonse Karr, celle de Napoléon Ier, que ses grognards appelaient en 1814, le « père la violette », — comme la primevère était la fleur de lord Beaconsfield, comme le chardon est la fleur nationale des Irlandais.

Quelques esprits curieux se sont demandé d'où venait cette sympathie du général Boulanger pour une fleur qui, si riche en couleur et en parfum qu'elle soit, est, en somme, assez commune. Les histoires les plus étranges ont été inventées.

Nous allons en raconter une qui n'a qu'un défaut : celui d'être absolument exacte.

Les biographes ont appris à tous qu'à dix-neuf ans le général Boulanger sortait de Saint-Cyr. Il avait vingt-deux ans à peine lorsque son régiment était appelé en Italie, en 1859, et prenait part, le 3 juin, à l'affaire de Turbigo. Le jeune sous-lieutenant qui, déjà, avait assisté en Kabylie à l'attaque des Portes-de-Fer, sous les ordres du général Randon (1857), fit preuve d'une grande bravoure. Une balle lui traversa la poitrine. On cicatrisa sa blessure avec la croix de la Légion d'honneur.

Transporté à l'ambulance militaire dans un état assez pitoyable, comme le bon soldat de Scribe, il « savait se taire sans murmurer, » tandis qu'on sondait sa blessure et qu'on tiraillait ses chairs. D'ailleurs, grâce à une énergie qui ne l'a jamais abandonné, même dans les circonstances les plus pénibles, le sous-lieutenant Boulanger entra rapidement en convalescence.

Or, c'est pendant cette convalescence, un mois et demi après avoir reçu le coup de feu qui lui avait labouré la poitrine, que le sous-lieutenant recevait un beau matin, venant de Paris, mais envoyé par un ami, ou peut-être par une amie, dont il ignore encore le nom, une superbe botte d'œillets rouges, magnifiques, éclatants, pleins de parfum, dits « œillets de jardiniers, » et attachés d'une faveur rouge, sur laquelle, à l'encre noire, étaient inscrits ces mots : « Au lieutenant Boulanger. » Pas davantage.

Quels qu'aient été ses efforts, le sous-lieutenant n'a jamais pu percer le mystère. Il conserva les œillets pendant longtemps, jusqu'au moment où, trop fanés, trop desséchés, en poussière, il les envoya rejoindre les rubans, les fleurs et les lettres que, saint-cyrien, il avait reçu.

Toutefois, il n'oublia pas, puisque l'œillet est devenu, depuis ce jour, sa fleur préférée.

Devenu ministre de la guerre, le général Boulanger a toujours aimé les œillets rouges, qui signifient « amour vif et pur ». Cette sympathie ne date donc pas seulement du jour où le général est devenu député du Nord, après avoir été, sans l'être, député de la Dordogne.

Il n'en faliut pas davantage pour mettre l'œillet rouge à la mode. Les poètes accordent leurs lyres ; on le chante déjà. Mais il y a longtemps que Mlle de Scudéry a dit :

En voyant ces œillets, qu'un illustre guerrier
Arrose d'une main qui gagnait des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
Et ne t'étonne pas que Mars soit jardinier...

Il s'agit simplement du grand Condé.

DANS LES COULOIRS DU SÉNAT

L'hostilité du Sénat contre le cabinet continue à se manifester : Aujourd'hui, sous prétexte de manifestations boulangistes possibles pour la rentrée de M. Carnot, la gauche républicaine a décidé, dans une réunion tenue avant la séance, de voter contre toute proposition de départ, en l'absence du président de la République.

Un sujet de préoccupation qui tient toujours au boulangisme a incité les membres de l'extrême-gauche du Sénat — *rari nantes* — à se réunir après la séance : un des leurs M. Naquet, est entré jusqu'au cou dans le courant boulangiste : une exécution en règle de l'apôtre du divorce eut été un procédé brutal qui répugne à MM. Songeon Dide et consorts. Ils ont préféré étudier et élaborer une déclaration boulangiste énergique. A M. Naquet de voir, après, si les termes du manifeste équivalent à un congé.

— M. Naquet ne sera ni nommé, ni même désigné à mots couverts, au cours de notre délibération m'a dit un des membres de l'extrême-gauche; nous l'exécuterons moralement (sic) voilà tout.

— Serez vous nombreux à cette réunion ?

— Au grand complet, nous sommes huit... Mais la moitié d'entre nous manque : et M. Naquet est de la moitié présente...

On le voit, c'est peu !

SENAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du lundi 30 avril 1888

Présidence de M. LE ROYER.

La séance est ouverte à 3 heures.

Les valeurs à lots de Panama

M. le Président. — J'ai reçu de M. le président de la Chambre une proposition de loi votée par la Chambre des députés, autorisant la Compagnie de Panama à émettre des valeurs à lots.

La loi militaire

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur la loi militaire.

Le général Deffis, rapporteur de la commission, a examiné l'article 6 qui fut avait été renvoyé. Après avoir pris l'avis de M. le Garde des sceaux, elle a ajouté un paragraphe portant qu'en cas de contestation, sur le point de savoir si un individu a été condamné pour faits politiques ou pour un fait connexe à un fait politique, la question sera tranchée par les tribunaux.

M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir. — Il serait plus simple de supprimer l'article. On n'y comprend rien ! (Très-bien ! à droite.)

L'article 6 est adopté avec la suppression du paragraphe parlant des faits connexes aux faits politiques.

L'article 11 est de nouveau renvoyé à la commission sur la demande du rapporteur.

La suite de la discussion est renvoyée après les vacances.

Le Sénat décide de s'ajourner au 15 mai.

La séance est levée à 5 heures 50.

285,000 ABSTENTIONS

A chaque élection partielle qui a eu lieu depuis quelques mois, le nombre des abstentions est énorme, et ce nombre va toujours croissant.

Nous ne relèverons que les chiffres des dernières élections.

Le 15 avril, dans le département du Nord, on a compté **100,000** abstentions sur 365,000 électeurs inscrits.

Le 22 avril, dans l'Aude, **60.000** abstentions sur 96,000 électeurs. Presque les deux tiers !

Dimanche, nous trouvons, dans la Haute-Savoie, *40,000 abstentions* sur 80.000 électeurs ; dans l'Isère, c'est pis encore, **85.000** abstentions sur 160,000 électeurs. Plus de la moitié !

Ainsi, voilà, en quinze jours, dans quatre départements, 701,000 électeurs appelés à apprécier par un vote la situation politique du pays.

416.000 seulement prennent part au scrutin, et **285,000** s'abstiennent de déposer un bulletin dans l'urne.

Que pensent ces 285,000 abstentionnistes de la dernière quinzaine? Que veulent-ils?

C'est là ce dont ne se préoccupent pas assez les journaux républicains.

NOUVELLES DU JOUR

Déclaration de l'extrême-gauche sénatoriale

Paris, 30 avril. — Voici les termes de la déclaration rédigée par MM. Songeon, Georges Martin, Isaac et Claris.

Toute l'extrême-gauche est en ce moment au Luxembourg.

M. Naquet est présent à la séance.

Le groupe de l'extrême-gauche du Sénat, dans une réunion tenue ce jour et à laquelle assistait M. Naquet qui a déclaré, après un échange d'observations, qu'il réprouve absolument le mouvement césarien, plébiscitaire et anti-républicain qui a été organisé sur le nom d'un homme, il a décidé, en conséquence qu'il ne peut y avoir rien de commun, au point de vue politique, entre ses membres et les partisans ou promoteurs de l'agitation actuellement connue, sous la qualification de boulangisme

M. Naquet était de fort méchante humeur à la sortie.

Les manifestants de Nancy

Nancy, 30 avril. — Le tribunal correctionnel a condamné à la prison et à l'amende cinq des manifestants des dernières soirées, parmi lesquels un étudiant, pour tapage nocturne et rebellion envers la force publique.

Un enfant de 14 ans, apprenti boulanger a été condamné à être enfermé pendant un mois dans une maison de correction, pour avoir jeté des pierres.

Une lettre de M. H. de Vaussay

L'*Espérance du peuple* publie une lettre de M. le comte Henry de Vaussay, l'ancien secrétaire de Monsieur le Comte de Chambord, où nous lisons:

« Monseigneur le Comte de Paris a merveilleusement compris que l'heure présente ne comportait ni les longs programmes, ni les longs discours.

» En quelques lignes d'une simplicité toute royale, d'une clarté toute française, il a dissipé pour toujours les illusions de la politique de l'effacement, de la politique du drapeau dans sa poche, et affirmé qu'en vain poursuivrait-on la solution du problème de la stabilité, de l'honnêteté, de la prospérité, de la paix, en dehors de la Monarchie traditionnelle, seule capable de nous rendre tous ces biens.

» Ce rappel à la vérité, au patriotisme, au bon sens, à l'histoire, ne peut manquer, dans votre Bretagne privilégiée, de rencontrer un sympathique écho. »

L'ouverture du Salon

Les portes du Salon se sont ouvertes, lundi matin, par une pluie battante, aux porteurs munis d'invitations spéciales, aux artistes et aux journalistes ayant leurs cartes permanentes pour la durée de l'exposition.

A 10 heures, 5,000 personnes au moins avaient envahi le palais de l'Industrie, où les employés, dès la première heure du jour, étaient au travail pour achever le vernissage des tableaux commencé depuis les premiers jours de la semaine dernière.

Le nombre des œuvres exposées, cette année, dans les sections de peinture, sculpture, architecture, gravure et lithographie forme un total de 5,523. Le nombre des tableaux exposés est de 2,586. Plus de 15,000 œuvres ont été présentées aux jurys d'admission qui, cette année, a été d'une sévérité excessive.

Il est de fait qu'à l'exposition des artistes libres qui reste encore ouverte, dans le Pavillon de la ville de Paris, jusqu'au 3 mai, on trouve un nombre considérable d'œuvres qui ont été exclues du Salon.

Lundi matin, à la nouvelle de la mort tragique de M. Félix Dupuis, dont nous parlons plus haut, on avait agité la question de savoir s'il ne convenait pas de voiler son tableau, *le Lac*.

Les règlements s'opposant formellement à ce qu'aucun tableau puisse être désigné par un signe quelconque, avant les décisions des jurys des récompenses, on a dû attendre que le comité de direction eût statué sur le cas spécial qui se présentait.

A 2 h. 10 minutes, conformément à la décision que venait de prendre ce comité, des gardiens ont placé en haut du tableau de l'auteur du *Lac* un nœud de crêpe. Ce tableau est exposé dans la salle n° 4, à gauche en entrant.

Retour en Angleterre de Madame la Comtesse de Paris

Paris, 30 avril. — Madame la Comtesse de Paris, accompagnée de la comtesse d'Haussonville et du docteur Gueneau de Mussy, a quitté Paris par "express du Nord, à 7 h. 45.

M. le duc de Chartres et la duchesse de la Trémoille l'ont accompagné à la gare où une trentaine de privilégiés ont pu saluer la princesse.

Les droits sur les vins en Angleterre. — Les instructions de M. Goblet

Paris, 30 avril. — M. Goblet, ministre des affaires étrangères a envoyé hier à M. Waddington, de nouvelles instructions, au sujet de la question des vins.

Il l'a prié de faire valoir, notamment auprès du gouvernement anglais, qu'un certain nombre de députés, pour répondre au vote du Parlement, avaient manifesté l'intention de déposer une proposition analogue, comme, par exemple, l'abrogation de la convention qui donne aux marchandises anglaises le traitement de la nation la plus favorisée.

M. Goblet a prié ces députés de surseoir à leurs propositions jusqu'à ce que les négociations engagées entre les deux gouvernements aient reçu une solution.

Mais il a chargé en même temps M. Waddington de signaler au gouvernement de la Reine l'état de l'opinion parlementaire française sur cette question.

La grève de Saint-Etienne

Une dépêche de St-Etienne apprend que la direction du puits de la Loire ayant offert une augmentation de 25 centimes par journée aux grévistes, personne ne s'est présenté. Les grévistes demandent une augmentation de 50 centimes par jour pour tous les ouvriers sans distinction. Le calme est complet.

Invasion de criquets en Algérie

Alger, 30 avril. — Depuis une dizaine de jours des éclosions de criquets commencent à se produire dans les arrondissements de Constantine, Sétif et Batna. La plus grande activité est déployée partout pour combattre l'invasion. On brûle les broussailles et on recoure aux appareils destructeurs spéciaux.

De nombreux chantiers composés de plusieurs milliers d'indigènes, guidés par des contre-maîtres européens, sous la direction des autorités municipales, fonctionnent sur tous les points contaminés.

Ecole de guerre

M. de Freycinet a supprimé la limite d'âge pour l'admission à l'Ecole de guerre.

Les préparatifs de l'Autriche

Le *Narodi Vremia* annonce que le gouvernement autrichien a assigné 782,000 florins pour la construction des casernes en Galicie.

Grèves en Allemagne

Berlin, 30 avril. — A Hambourg, les ébénistes se sont mis en grève.

A Strausberg, les cordonniers se sont ralliés au mouvement greviste.

Berlin, 30 avril. — Une rixe grave a eu lieu entre les cordonniers grévistes et les ouvriers qui n'ont pas consenti à suivre la grève. Il y a eu plusieurs blessés. La police n'a réussi à faire aucune arrestation.

Révolte de prisonniers à Alexandrie

Alexandrie, 30 avril. — Samedi dernier, une vingtaine de détenus à la prison de Damanhour, à douze milles d'Alexandrie ont réussi à s'échapper et se sont réfugiés dans une mosquée.

Un détachement de police envoyé à leur poursuite a cerné la mosquée et a attaqué les fuyards.

Quinze d'entre eux ont été tués et deux autres blessés.

La police a eu quatre blessés.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce de bonneterie en Serbie

M. Lequeux, consul de France à Belgrade, donne les indications suivantes sur le commerce de la bonneterie.

« La bonneterie fine se tire en grande partie de France, quoique le relevé des douanes ci-dessous n'en fasse pas mention : en général, les marchands au détail la rachètent de seconde main à Vienne.

» C'est sous le bénéfice de cette observation qu'il faut toujours envisager les chiffres officiels. Les importations de bonneterie pour l'année 1886 s'élèvent à la somme de 907.784 fr. et sont réparties officiellement entre les principales puissances de la manière suivante :

» Autriche, 861.052 fr.
» Angleterre, 7.280 fr.
» Allemagne, 1.096 fr.

» Voici également un aperçu des prix d'achat de quelques articles de consommation courante sur la place de Belgrade :

Quantités	*Détail*	*Prix en fr.*
1	Gilet tricoté	de 10 à 20
12	Bas de laine	de 12 à 20
»	Bas de fil d'Ecosse	de 40 à 60
«	Bas de soie	de 60 à 150
»	Cravates	de 12 à 20

» Ces prix doivent être majorés de 30 0/0 pour avoir les prix de vente à Belgrade. Ces différents articles sont d'origine française pour les qualités fines ; et pour les qualités inférieures, le relevé des douanes donne à peu près la proportion exacte.

MARCHÉS DES LAINES A TERME

Cours du 1er Mai 1888

(*De nos correspondants spéciaux*)

Laine en suint de La Plata	LE HAVRE	ANVERS	FRANÇAIS		ALLEMANDS	
	prima bonne cour. 86 0/0	prima courante 84 0/0	*Buenos-Ayres*	*Australie*	*Buenos-Ayres*	*Australie*
NOUS	Cote du jour / Cote précéd.	Cote du jour / Cote préc.	Cote du jour / Cote précéd.	Cote du jour / Cote p.-écd.	Cote du jour / Cote précéd.	Cote du jour / Cote précéd.
Janvier	158 50	146	539		325	560
Février						
Mars			510 / 515			
Avril	157 50 / 158 50	141 / 142	515 / 517 50		330 / 335	565 / 570
Mai	158 50 / 159 50	142 / 143	515 / 517 50		335 / 340	570 / 575
Juin	159 50 / 160 50	143 / 144	520 / 525		340 / 345	575 / 580
Juillet	155 50 / 156 50	135 / 136	512 / 515		332 50 / 335	565 / 570
Août	155 50 / 156 50	135 / 136	515 / 517 50		335 / 340	570 / 575
Septembre	156 50 / 157 50	136 / 137	520 / 525		340 / 345	575 / 580
Octobre	157 50 / 158 50	145 / 146	525 / 530		345 / 350	580 / 585
Novembre	158 50 / 159 50	146 / 147	525 / 530		345 / 350	580 / 585
Décembre	158 50	146	525 / 530		345 / 350	580 / 585

Le Havre : marché ferme, vente 625 balles. — Anvers : marché ferme, vente 200,000 kil.

La laine à Londres

(*De notre correspondant spécial*)

LONDRES, 30 avril.

Wool-Exchange City.

Comme nous le faisions pressentir dans nos avis précédents l'approche de la clôture a stimulé le zèle de tous les acheteurs qui n'ont pas encore opéré ou qui n'ont pas complétement rempli leurs ordres et la fermeté signalée samedi devient une nouvelle hausse ce soir, hausse sur les plus hauts cours pratiqués jusqu'ici.

Cette hausse qui porte également sur tous les genres se traduit sur les suints ordinaires, par rapport aux cours d'ouverture, par 1 d. 1/2 et sur les scoured par 2 à 3 d. soit environ 15 0/0 sur l'ensemble.

Les petits genres défectueux qui ont jusqu'ici le moins participé à la hausse qui s'est produite dès le milieu de la deuxième semaine de vente ont tout à coup suivi le reste et d'emblée accusent une avance de 15 0/0 pleins et ceci d'une façon régulière. Les exemples seraient trop nombreux pour pouvoir être cités.

On a encore diminué la vente d'un jour de sorte que la clôture aura définitivement lieu le samedi 5 mai.

Ce soir le choix était en tous genres absolument magnifique ; la France a enlevé environ 5.000 balles, dont 3.000 pour la fabrique.

Laines

ANVERS, 30 avril.

En disponible il a été traité 52 balles de laine La Plata, en suint.

LE HAVRE, 30 avril.

Ventes à terme : 50 balles de laine Buenos-Ayres, en suint, type prima, bonne courante, sur mai, à fr. 152.50 les 100 kil. ; 125 b. dito, sur juin de fr. 152 à 153 ; 25 b. dito, sur juillet, à fr. 154.50 ; 50 b. dito, sur août, à fr. 155.50 ; 125 b. dito, sur septembre, de fr. 155 50 à 156 ; 100 b. dito, sur octobre, de fr. 156.50 à 157.50 et 125 b. dito, sur novembre, de fr. 157 à 158.50.

MARSEILLE, 28 avril.

On a vendu 10 balles de laine Tunis, 10 b. Sousse et 4 b. Sfax, nouvelle récolte, a fr. 87.50 et 120 b. débris Rabat lavée, à fr. 160.

Condition publique de Roubaix

Relevés mensuels comparatifs :

Mouvement du mois d'Avril 1886

67	Colis de soie	3.859 k.
18.845	» de laine peignée	2.027.430 »
2.683	» de laine filée	287.763 »
152	» de blousses	17.571 »
1.327	» de coton	142.278 »
23.084	colis pesant ensemble	2.478 901 k.
	Décreusage	256 1/2 opérations
	Titrage	1.183 /. »

Mouvement du mois d'Avril 1887

84	Colis de soie	6.428 k.
16.781	» de laine peignée	1.807.066 »
3.819	» de laine filée	411.423 »
404	» de blousses	43 946 »
1.810	» de coton	193.809 »
22.901	colis pesant ensemble	2.462.672 k.
	Décreusage	250 1/2 opérations
	Titrage	1.893 /. »

Mouvement du mois d'Avril 1888

68	Colis de soie	4 239 k.
14.045	» de laine peignée	1.511.604 »
3.055	» de laine filée	328.969 »
393	» de blousses	42.665 »
1.292	» de coton	138.467 »
18.853	colis pesant ensemble	2.025.944 k.
	Décreusage	144 1/2 opérations
	Titrage	1.451 /. »

Le Directeur, A. MUSIN.

Magasins généraux de Roubaix

Mouvement de la semaine du 23 au 28 Avril

	Colis	Poids	Valeurs
Entrées	2.996	350.115	560.592
Sorties	1.382	183.063	587 261
TOTAUX	4 378	533.178	1.147.853

Valeur assurée : 2.900.000 francs

Expéditions et réceptions par fer pour la Condition publique (en exécution du traité passé avec la ville de Roubaix, le 23 décembre 1886)

	Colis	Poids	Wagons
Arrivages	114	13.921	4
Expéditions	633	69.620	38
TOTAUX	747	83.541	42

Entrepôt de Tourcoing

	Colis	Kilos	Valeurs
Entrées	718	132.583	175.500
Sorties	2.325	153.615	172.260
TOTAUX	3.043	286.198	347.760

Valeur assurée : 1.100.000 francs

Roubaix, le 30 avril 1888.

Le Directeur des Magasins généraux,
P. FULGENCE.

Situation Météorologique. — Roubaix, 30 avril. — Hauteur barométrique, 755 "|" (baisse) ; température, 7 heures du matin, 10 degrés au-dessus de zéro; 1 h. de l'après-midi, 18 degrés ; 5 h. soir, 20 degrés au dessus de zéro.

Paris, 30 avril. — Les dépressions se rapprochent de plus en plus, une nouvelle aborde ce matin l'Irlande où le baromètre a baissé de 10 mm, celle qui passait hier au nord de l'Ecosse, se dirige vers les régions polaires, (746 Bodo) Le courant d'entre sud et ouest va donc se maintenir sur nos côtes et la Manche et de l'Océan, où le vent pourra fraîchir.

On signale des pluies, sur les Iles Britanniques, en Scandinavie et dans quelques stations de la France.

La température a monté dans le nord et le centre de la France.

Le thermomètre marquait ce matin 2 degrés à Haparanda, 6 à Moscou, 10 à Valentia, 13 à Nice, 19 à Ouges et 22 à Biskra.

En France la température devient pluvieuse et va rester douce.

A Paris, hier belle journée, ce matin pluvieux.

Température maxima, 19 degrés 6, minima 8 degrés 5.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

MAINTENANT que le budget annuel de la ville de Roubaix dépasse quatre millions, il doit recevoir l'approbation du Président de la République.

Or, par décret en date du 19 avril, M. le Président de la République vient d'approuver ce budget; mais, sur la proposition du ministre de l'Intérieur, ou plus vraisemblablement sur celle de M. le Préfet du Nord, le décret présidentiel supprime de ce budget : 1° les allocations votées depuis trois ans pour fournitures scolaires, chauffage, éclairage, cours d'adultes, cours de dessin aux élèves des écoles libres; 2° les indemnités de logements aux vicaires.

Cette décision ne saurait nous surprendre venant du ministère actuel et de M. Saisset-Schneider ; mais elle n'est point faite pour nous inquiéter outre mesure.

L'ancien préfet républicain, M. Paul Cambon, avait jugé irréprochables nos précédents budgets votés comme celui-ci sous l'empire de la loi de 1884. Il plaît aujourd'hui à un ministre et à un préfet radicaux de tracasser la ville de Roubaix, en interprétant la loi d'une autre façon. Mais les ministères radicaux durent peu en France et dans tous les temps et sous tous les régimes les préfets du tempérament de M. Saisset-Schneider s'en vont assez vite de la préfecture du Nord. Le règne de Louis-Philippe, la seconde République, le second Empire nous ont laissé là-dessus quelques souvenirs rassurants.

D'autres préfets et d'autres ministères, même républicains, viendront qui répareront le déni de justice commis par le ministère et le préfet d'aujourd'hui, si, comme nous en avons l'assurance, les électeurs roubaisiens maintiennent aux affaires l'administration actuelle.

En donnant aux écoles gratuites libres les fournitures scolaires et quelques uns des avantages facultatifs qu'elle a si largement distribués aux écoles communales, cette administration a accompli un acte de justice en même temps qu'un acte de prévoyante gestion financière.

Les écoles gratuites libres reçoivent 7.800 enfants; les écoles communales en ont 10.500, non compris ceux des instituts.

Nous ne voulons pas soulever ici la fameuse querelle entre l'enseignement soi-disant *neutre* et l'enseignement basé sur la religion.

Il nous suffit de constater que près de 8,000 familles pauvres ne veulent pas, à Roubaix, de l'enseignement neutre, qu'elles repoussent, pour pouvoir ajouter qu'au nom de la simple équité et de la liberté de conscience, ces 8,000 familles ont des droits sur

---

FEUILLETON DU 2 MAI 1888. — 31 —

L'UNISSON

PAR GEORGE DURUY

DEUXIÈME PARTIE

(SUITE)

VI

Cependant le bruit commençait à se répandre que le petit bataillon des femmes du monde, amies de la littérature et des arts, s'était enrichie d'une jeune et brillante recrue.

On se la montrait à toutes les «premières», écoutant attentivement la pièce, causant pendant les entr'actes avec des critiques « influents », des hommes de lettres ou des artistes, et, si c'était un opéra, étalant la partition sur le devant de sa loge.

On signalait sa présence à la réunion annuelle des cinq académies, où le célèbre orientaliste X... avait fait une lecture « sur l'organisation administrative des satrapies dans l'empire de Darius » ; on disait même qu'elle s'ait fait présenter à la sortie, ce savant, afin de lui demander un supplément d'information sur les satrapes.

« J'espère, disait-elle à son mari, que vous ne me reprocherez plus de ne pas aimer la littérature...

— Je vous reprocherais plutôt de l'aimer trop, ma chère », répondait mélancoliquement Raymond.

Et il souffrait de penser que le zèle intempérant de la jeune femme prêtait peut-être à rire aux malveillants, d'autant plus nombreux sans doute, que sa grâce, sa beauté, son esprit l'exposaient davantage à l'envie.

« Pas tant de manifestations ! lui disait-il encore. Ne criez pas sur les toits que vous vivez pour la littérature, la musique et l'art, dont vous vous souciiez, il y a six mois, comme un poisson d'une pomme... C'est trop. Vous finirez par fatiguer les gens, je vous assure.

Claire ne tint aucun compte de cet avertissement fort sage.

Elle avait pris goût à son rôle et le jouait non seulement avec plaisir, mais presque avec conviction ; il lui venait des remords d'être restée si longtemps étrangère à toutes ces choses d'ordre intellectuel, qu'elle trouvait maintenant fort distinguées; sa mère commençait à lui sembler « commune », parce qu'elle ne connaissait pas les poésies de Mme Ackermann, le journal d'Amiel, ni les pensées de l'abbé Roux,

Et c'était chose prodigieusement réjouissante que de voir cette petite échappée de la bourgeoisie prendre des airs artiste et se griser de littérature comme une jeune grive de raisin au moment des vendanges.

Ses ennemies,— elle en avait déjà, le savait et s'en félicitait fort, l'imprudente ! — ses ennemies prétendaient qu'on avait trouvé un jour dans un salon qu'elle venait de quitter quelques feuillets tombés de sa poche, et qu'on y avait lu, écrit de sa main, un fragment de nouvelle où la manière du célèbre romancier X..., avait outrageusement pastichée.

On ne put jamais savoir la vérité sur cette petite histoire.

Ce qui n'était pas douteux, c'est que la jeune femme parlait volontiers du roman de Raymond, et cela d'un ton de connaisseur, avec de petites mines mystérieuses dont s'autorisaient les gens prévenus contre elle pour répandre perfidement le bruit qu'elle cherchait à se donner des airs de collaboration avec son mari.

Cette collaboration existait, d'ailleurs, au moins dans